

AdsSpy: [4 sites by this GAnalytics ID](#) ?



Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

**Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :**

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

**Note :** Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

---

**[www.FinanceImmo.com](http://www.FinanceImmo.com)**

---

## Le Crédit mobilier

- 1 L'échec d'un nouveau style de banque.**
- 2 De nouvelles pratiques de financement.**
- 3 Des débuts florissants qui inquiètent les pouvoirs publics.**
- 4 Installation à l'étranger et lutte contre la Haute Banque.**
- 5 La chute du Crédit mobilier.**
- 6 Le sauvetage provisoire de l'établissement.**
- 7 Questions / Réponses.**

### 1 - L'échec d'un nouveau style de banque.

Le second empire correspond à une époque de forte expansion économique, caractérisée par une augmentation du nombre et, surtout, de la taille des entreprises. Celles-ci voient donc leurs besoins de fonds croître, en particulier pour financer des investissements de plus en plus onéreux. Mais comme leurs ressources propres sont insuffisantes, il leur faut trouver des fonds externes.

Or les maisons de la Haute Banque ne sont pas habituées à répondre à cette nouvelle forme de demande et, de toute façon, ne disposent pas des fonds pour y faire face. De plus, il n'existe pas encore d'établissements de crédit susceptibles de rassembler la masse de disponibilités nécessaires.

Pour résoudre ces difficultés et faciliter la mobilisation de l'épargne disponible, des hommes d'affaires réclament depuis plusieurs années l'émergence d'une nouvelle catégorie de banque qui permettrait l'accès au financement de ces entreprises. Aussi, entouré de saint-simoniens partisans d'un organisme de ce type et opposés aux dirigeants de la Haute Banque, pour la plupart orléanistes et adversaires de son régime, Napoléon III favorise la création du Crédit mobilier.

Cependant, à cause de sa réussite initiale prometteuse, liée à des succès majeurs dans plusieurs secteurs industriels, la nouvelle banque se trouve rapidement confrontée à la coalition de ses concurrents et à l'opposition des pouvoirs publics, inquiets de sa puissance. Elle est alors obligée de se développer à l'étranger afin d'y chercher les ressources qui la fuient en France.

Amenée à prendre des risques qu'elle ne peut assumer, elle connaît de grandes difficultés et finit par abandonner la mission pour laquelle elle a été créée, se transformant en banque traditionnelle.

### 2 - De nouvelles pratiques de financement.

Prenant comme modèle la Société générale de Belgique, créée en 1822 dont chaque filiale distribue depuis 1835 des prêts à un secteur déterminé, et alors que la situation économique française commence à donner des signes encourageants de reprise, des économistes, relayés dans le monde des affaires par les frères Pereire, cherchent à instaurer de nouvelles pratiques de financement.

En effet, les innovations industrielles attirent peu les maisons de la Haute Banque, fidèles aux activités de leurs clients traditionnels. De nombreuses propositions sont donc faites, depuis les années 1830, pour que les pouvoirs publics autorisent la création d'un établissement de crédit qui serait l'intermédiaire entre des épargnants disposant de fonds importants, mais oisifs, et des entreprises pour la plupart inconnues du public.

Cette banque assurerait, sous une forme solidaire, les risques encourus par l'ensemble des emprunteurs grâce à l'émission d'une nouvelle forme de titre, la « valeur omnium », à la fois obligation à court terme, d'une durée équivalente à celle des effets qu'elle représente, rémunérée au taux annuel de 3,65 %, soit 0,01 % par jour, et billet au porteur circulant comme un billet de banque.

Pour les initiateurs du projet, cette source unique de financement des investissements présente de nombreux avantages. En effet, elle facilite, par la centralisation des disponibilités qu'elle entraîne, l'orientation des fonds vers les entreprises les plus productives.

Elle favorise aussi la tendance à une égalisation des taux d'intérêt dans l'ensemble des pays car le nouvel établissement, implanté dans toute l'Europe, conduit à une sorte de marché commun des capitaux. Elle génère, en outre, un monopole efficace des opérations financières et des opérations industrielles, dont le lien est source de développement économique et de progrès social.

La crise financière de 1848 remet à l'ordre du jour cette proposition. L'arrivée de Napoléon III au pouvoir permet sa concrétisation avec la création, malgré les réticences de la Banque de France, de la Société générale de Crédit mobilier, la « banque des travaux publics », le 9 septembre 1852.

Napoléon III, face à la toute-puissance de la Haute Banque, soutient la création par les frères Pereire du Crédit mobilier.

Benoît Fould, frère du ministre Achille Fould, en prend la direction. Les responsables les plus importants des grandes maisons financières internationales figurent dans le capital, fixé à 60 millions de francs, un montant considérable pour l'époque.

Le seul absent de marque est James de Rothschild, qui essaya, en vain pour le moment, de mettre l'empereur en garde contre les risques que fait courir le nouvel organisme : qualité incertaine des effets possédés, liquidités insuffisantes, irresponsabilité juridique des dirigeants en raison de la forme anonyme de l'entreprise, soumission d'un grand nombre d'entreprises à une seule banque, financement de l'Etat rendu plus difficile à cause de la concurrence accrue dans la captation de l'épargne...

L'objectif du Crédit mobilier, qui prend soin de ne pas s'intituler banque, est, grâce à l'épargne publique abondante qu'il espère mobiliser, de « faciliter la création d'entreprises industrielles, commerciales et de travaux publics et le financement de leurs investissements en souscrivant à leurs actions et en leur accordant des crédits ».

Ses statuts, restrictifs pour tenter d'empêcher les dérives, prévoient que les dépôts reçus ne peuvent excéder le double du capital et que les obligations émises, à une échéance limitée à quarante-cinq jours, ne peuvent en représenter plus de vingt fois.

### 3 - Des débuts florissants qui inquiètent les pouvoirs publics.

L'accueil est enthousiaste. Les promesses d'actions atteignent 2 100 francs, alors que le prix de l'action est fixé à 500 francs. L'émission des obligations attire la foule des épargnants et de nombreuses entreprises manifestent leur intérêt pour les crédits proposés.

A la fin de la première année, les dépôts atteignent déjà la limite fixée par les statuts, ce qui nécessite de procéder à la libération complète du capital. En 1855, le bénéfice s'élève à 28 millions de francs. Cependant, le Crédit mobilier se comporte davantage comme une banque d'affaires que comme une banque commerciale.

Il escompte peu, investit beaucoup, plus particulièrement dans les autres affaires de ses dirigeants, dans les domaines de l'immobilier (rénovation de Marseille et de Paris), des chemins de fer, de l'industrie, du transport maritime, des magasins généraux, de la distribution de gaz, des assurances...

Aussi, très vite, la gestion de l'établissement suscite critiques et mises en garde, augmentation continue des besoins de trésorerie, fragilité des entreprises détenues, rumeurs de détournements de fonds et de bilans peu sincères, absence de convocation des petits actionnaires aux assemblées générales...

Il s'ensuit une forte volatilité du cours des actions. Dès mai 1853, face au risque d'hégémonie que le Crédit mobilier commence déjà à faire courir, les pouvoirs publics s'opposent à la création d'une filiale, la Caisse centrale des sociétés de crédit mutuel, dédiée aux petites et moyennes entreprises n'ayant pas accès à l'escompte.

Cet organisme devait avoir pour mission de centraliser les opérations de sociétés départementales de crédit mobilier regroupant des professionnels d'un même secteur qui, en contrepartie d'une cotisation proportionnelle au financement obtenu et

l'une prime d'assurance sur chaque crédit, obtiendraient solidairement des avances de la Caisse et pourraient lui escompter leurs effets.

Face à ce premier revers, et ne coulant pas susciter davantage d'oppositions, Isaac Pereire, directeur de la banque, renonce de lui-même, un mois plus tard, à l'émission d'obligations à court terme.

Les craintes vis-à-vis de l'établissement n'en diminuent pas pour autant: en septembre 1855, alors que le cours des obligations ferroviaires connaît une forte baisse, le gouvernement, de plus en plus inquiet de la concentration entre les mains d'un seul organisme de trop d'intérêts économiques, interdit au Crédit mobilier l'émission d'obligations à long terme.

La décision n'a à ce moment-là qu'une influence minime. En revanche, sa confirmation en 1857, alors que l'activité reprend, conduisant l'établissement à s'engager dans des opérations de grande envergure comme la construction et l'aménagement de l'hôtel du Louvre ou le percement du canal du Languedoc, est à l'origine de difficultés qui vont rapidement devenir insurmontables, puisqu'elle tarit la principale source de son obtention de fonds.

## 4 - Installation à l'étranger et lutte contre la Haute Banque.

La nécessité de s'installer à l'étranger et la lutte contre la Haute Banque.

Désormais bridé dans son essor sur le sol national, le Crédit mobilier cherche, dès la fin 1855, à imposer son modèle en Europe, tout en centralisant ses activités à Paris afin de faire de la France le centre financier indispensable à la mise en oeuvre des coûteuses techniques apparues avec la révolution industrielle.

A partir d'un réseau efficace de correspondants, souvent anciens soutiens des Rothschild, son objectif est de constituer un holding international détenant les grandes sociétés innovantes de chaque pays. Il réussit à fonder des établissements de Crédit mobilier en Espagne, ce qui facilite sa présence dans les secteurs des chemins de fer et des mines de ce pays et d'en retirer des bénéfices substantiels.

En revanche, il se heurte au refus de plusieurs gouvernements de l'accueillir, sous la pression des Rothschild qui ont du mal à supporter la réussite et la concurrence de leurs anciens employés, les Pereire. D'ailleurs, dès 1856, avec l'approbation tacite du gouvernement français, James de Rothschild forme, avec d'autres dirigeants de maisons de banque opposés au Crédit mobilier, la Réunion financière, syndicat de banques ayant pour objectif d'investir à l'étranger.

Stimulé par la reprise de l'activité, le Crédit mobilier s'engage dans des opérations d'envergure. La construction et l'aménagement de l'hôtel du Louvre (ci-contre) en font partie.

A partir de 1862, le Crédit mobilier engrange quelques succès. En Autriche, où il participe à la création du Boden Creditanstalt afin de combattre le Crédit Anstalt des Rothschild; en Italie, où il reprend la Caisse de commerce et d'industrie de Turin et investit dans des entreprises d'éclairage au gaz et des compagnies de chemin de fer; aux Pays-Bas, où il s'assure des débouchés en Extrême-Orient, etc.

Fondée en 1855 par les frères Pereire et le Crédit mobilier, la Compagnie générale maritime deviendra la célèbre Compagnie générale transatlantique.

## 5 - La chute du Crédit mobilier.

En avril 1867, les dirigeants ne peuvent plus cacher les difficultés rencontrées par leur société, matérialisées par une perte de 8 millions sur l'exercice 1866, un cours de ses actions qui n'atteint plus que 350 francs, soit près de six fois moins qu'en 1852, une trésorerie insignifiante en raison de son immobilisation et de l'imbrication des relations financières entre toutes les sociétés du groupe.

En effet, dans un environnement économique qui ne cesse de se dégrader, plusieurs de ses filiales se trouvent en position délicate, par exemple la Compagnie générale transatlantique, plusieurs établissements de crédit du groupe qui font l'objet de retraits massifs, et, surtout, la Compagnie immobilière de Marseille, qui ne parvient pas à surmonter ses achats à des prix exorbitants de terrains dans la ville phocéenne et qui est pratiquement en faillite.

Le Crédit mobilier est alors lâché par la plupart de ses correspondants qui rejoignent la Haute Banque. Il se voit refuser par les pouvoirs publics tout changement de statut et, à nouveau, l'émission d'obligations. Le cours de ses titres tombe jusqu'à 150 francs car toutes les interventions en Bourse se révèlent inopérantes. Quant à l'augmentation de capital finalement autorisée, elle intervient trop tard et pour un montant trop faible.

## 6 - Le sauvetage provisoire de l'établissement.

La seule solution pour sauver l'établissement repose sur une intervention de la Banque de France. A la demande de l'empereur, l'Institut d'émission accepte d'accorder au Crédit mobilier l'avance nécessaire. Mais, savourant une revanche depuis longtemps

attendue et voulant asseoir définitivement leur pouvoir, les régents décident de verser les fonds avec parcimonie et au tout dernier moment.

Ils exigent, par ailleurs, la démission des Pereire, qui prend effet le 25 septembre 1867, et leur engagement personnel pour une durée de trois ans accompagné du dépôt d'une caution de 10 millions de francs. Transformé en Société de crédit mobilier français, l'organisme poursuit ses activités, de manière moins ambitieuse, jusqu'en 1900, et est alors obligé de déposer son bilan.

Il est repris en 1902 par des financiers, devient le Crédit mobilier français, puis est absorbé en 1932 par la Banque de l'union parisienne. Bien qu'ayant eu une existence particulièrement courte, le Crédit mobilier constitue une expérience qui a marqué l'histoire bancaire française et n'a jamais été oubliée.

En effet, sa création et son fonctionnement s'inscrivent dans un environnement dans lequel tentent de s'imposer les idées saint simoniennes, qui font de la monnaie et du crédit les moyens indispensables pour promouvoir la croissance économique et l'amélioration du bien-être social.

Deux principes prônés par ce courant de pensée sont plus particulièrement mis en oeuvre par la banque. D'une part, le financement des investissements ne peut plus, en raison des montants de plus en plus élevées qu'ils nécessitent, être assuré par les entreprises elles-mêmes.

Il leur faut des aides extérieures et seuls des établissements spécialisés, mettant en oeuvre des systèmes de solidarité pour supporter les risques présentés par les prêts accordés, sont capables de remplir cette tâche.

En ce domaine, il est indiscutable que, se substituant à des affaires alors peu connues et très gourmandes en capitaux, le Crédit mobilier a contribué au mouvement expansionniste de l'époque et à la diffusion des apports économiques de la révolution industrielle dans certains secteurs clés, en particulier les chemins de fer.

D'autre part, pour remplir une telle mission, il faut que les établissements concernés parviennent à mobiliser l'épargne disponible, mais dormante. A ce titre également, le Crédit mobilier a répondu à l'attente de ses fondateurs puisque, pendant sa décennie et demie d'activité, il a mis en circulation environ 4 milliards d'obligations.

Malheureusement, la tentative s'est révélée être un échec, non seulement parce qu'elle s'est heurtée à l'opposition de groupes conservateurs très puissants, inquiets de la concurrence exercée par la nouvelle banque, mais aussi en raison des erreurs commises par ses propres dirigeants : légèreté de la gestion, prises de risques démesurées, insuffisance de liquidités.

Cependant, le souvenir des deux grands travers qui ont condamné le Crédit mobilier est resté longtemps présent dans la tête des initiateurs des nouveaux organismes financiers. En effet, ceux qui lancent des banques de dépôts cherchent à mobiliser en un lieu unique suffisamment de ressources à court terme pour financer le fonds de roulement d'un grand nombre d'entreprises, tout en réduisant le risque de liquidité.

De même, ceux qui mettent en place des banques d'affaires s'assurent de détenir suffisamment de fonds propres pour financer les investissements des entreprises et pour être capable d'en supporter les aléas. La distinction entre ces deux catégories de banques est la conséquence de l'échec du Crédit mobilier et se trouve à la base de la réglementation qui va, plus tard, régir le système bancaire français.

## 7 - Questions / Réponses.

Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondront dans les meilleurs délais..



### **Les derniers messages de la rubrique placement :**

- ▷ Compte à terme en cas de décès
- ▷ carte de retrait
- ▷ Perte financière lors du rachat d'une assurance-vie
- ▷ crack boursier et PEE
- ▷ ouverture de LDD en cas de non résidence en france

**Comment profiter des services de Finance Immo ?**

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne ([www.FinanceImmo.com](http://www.FinanceImmo.com)) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.